

## TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

### **Définitions.**

« Application » désigne l'ensemble des programmes informatiques et composants en code objet, code source ou autres formats créés et développés par Ma Micro, ma Bière inc. (ci-après « Ma Micro ») et commercialisée sous le nom « Ma Micro » permettant la diffusion du Contenu publicitaire, et incluant l'interface de la page administrateur;

« Client » désigne le brasseur;

« Contenu publicitaire » réfère à tout document, matériel, contenu, créativité, graphique, logo, dessin, marque, slogan, illustration, mot, vidéo, concept publicitaire, publicité ou autre matière de quelque nature que ce soit, incluant notamment toute promotion, événements en lien avec les produits et services offerts par le Client;

« Sous-licence » désigne le droit d'utilisation de l'Application octroyé par Ma Micro en faveur du Client pour l'utilisation de l'application;

« Propriété intellectuelle » signifie tous les actifs intellectuels de Ma Micro, incluant ceux uniquement protégeables par voie contractuelle, c'est-à-dire le savoir-faire, le secret de fabrication et tout autre actif semblable; ceux protégeables par l'effet d'une loi se rapportant aux brevets, aux droits d'auteur, aux marques de commerce, aux dessins industriels, à la topographie de circuits imprimés et comprend toute demande auprès des autorités publiques visant à faire constater un droit de Propriété intellectuelle sur de tels actifs;

**Objet.** Sujet au respect des présents termes et conditions générales et termes et conditions spécifiques, si applicable, Ma Micro concède par les présentes une Sous-licence octroyant au Client un droit non exclusif d'utilisation de l'Application.

**Conditions.** L'utilisation de l'Application est conditionnelle à ce que le Client l'utilise conformément à toute procédure ou instruction qu'il peut recevoir de temps à autre par Ma Micro.

**Propriété intellectuelle.** L'accès à l'Application par le Client ne doit pas s'interpréter de façon à conférer à ce dernier un droit de propriété quelconque sur l'Application qui demeure, et tout temps pertinent, la propriété exclusive de Ma Micro. De plus, le Client peut choisir ou Ma Micro peut inviter le Client à soumettre des commentaires ou des idées sur l'Application, y compris, sans limitation, sur la façon de l'améliorer. En soumettant toute telle idée ou commentaire, le Client accepte que sa divulgation soit gratuite et ne lui octroie aucun droit de propriété sur l'Application. Également, le Client s'engage à ne pas contester la Propriété intellectuelle de Ma Micro se rapportant à la conception et à la commercialisation de l'Application.

**Attestations de Ma Micro.** Ma Micro possède tous les droits sur l'Application et/ou toutes les licences d'utilisation et il n'existe aucun empêchement d'ordre légal, judiciaire ou conventionnel d'accorder la Sous-licence. À sa connaissance, l'utilisation de l'Application sur le territoire de la province du Québec ne viole aucun droit de Propriété intellectuelle au nom de tiers.

**Attestations du Client.** Le Client déclare que toutes les informations communiquées à Ma Micro sont exactes, complètes et ne sont pas trompeuses. Le Client consent à l'utilisation de sa marque de commerce, de son site internet et de son Contenu publicitaire par Ma Micro pour la promotion de ses services auprès de tiers et comprend qu'une telle utilisation peut inclure l'affichage et la démonstration sur le site Web de Ma Micro, les réseaux sociaux ainsi qu'à l'occasion de présentations et d'autres matières publicitaires connexes par Ma Micro.

**Engagements de Ma Micro.** Ma Micro fournira au Client un accès à l'Application. Ma Micro offre, au besoin, le soutien technique pour assurer l'utilisation optimale de l'Application.

**Engagements du Client.** Le Client s'engage à rapidement mettre à jour les informations le concernant et à aviser Ma Micro promptement de toute telle mise à jour le concernant. Le Client s'engage à utiliser l'Application uniquement pour les fins de diffuser du Contenu publicitaire aux utilisateurs de l'Application et pour la vente de ses produits. Le Client s'engage à respecter toutes les spécifications techniques et opérationnelles, les protocoles de sécurité et autres documents ou politiques mis à sa disposition par Ma Micro, le cas échéant. À ce titre, Ma Micro se réserve le droit, à tout moment, de mettre à jour ou de modifier l'Application. Le Client s'engage à signaler toute défektivité de l'Application à Ma Micro. Le cas échéant, Ma Micro s'engage à déployer des efforts raisonnables pour corriger les erreurs de programmation et fournir au Client une version corrigée de l'Application. De plus, le Client ne pourra, en aucun cas, directement ou indirectement, seul ou avec un tiers (i) copier, vendre, céder des sous-licences, distribuer, transférer, modifier, adapter, traduire, créer des travaux dérivés, faire de la rétro-ingénierie, ou tenter d'analyser ou d'altérer, de quelque manière que ce soit, tout code source que Ma Micro utilise en lien avec l'Application; (ii) prendre des mesures visant à contourner ou neutraliser les règles de sécurité ou d'utilisation prescrites (y compris la gestion des droits numériques ou la fonctionnalité du verrouillage de transfert des données) sur l'Application; (iii) permettre à un tiers d'avoir accès ou de copier, en contravention avec les présentes, une quelconque partie des documents, du code source ou de tout matériel de Ma Micro en lien avec l'Application.

**Conformité du Contenu publicitaire.** Le Client déclare et garantit qu'il est autorisé à diffuser tout Contenu publicitaire et déclare qu'il est entièrement responsable de s'assurer que l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux (la « Régie ») ou des tiers concernés, selon le cas, a été demandée et obtenue. Le Client reconnaît qu'il assume tous les risques reliés au Contenu publicitaire, notamment quant à sa conformité aux lois et règlements de la Régie. Le Client s'engage à prendre fait et cause et à tenir indemne Ma Micro pour toute réclamation qu'il pourrait devoir payer, encourir ou autrement supporter par suite ou en raison du non-respect de ce qui précède. Sans limiter la généralité de ce qui précède, toute infraction reçue donnant lieu à une pénalité payable par Ma Micro en lien avec le non-respect par le Client de l'un ou l'autre des engagements susmentionnés et/ou des lois applicables en semblable matière sera entièrement assumée par celui-ci, et ce, à l'entière exonération de Ma Micro. Cet engagement d'indemnisation subsistera nonobstant son retrait de l'Application ou la suppression de son compte. Ma Micro se réserve le droit de supprimer tout Contenu

publicitaire s'il est d'avis qu'il peut être trompeur, diffamatoire, illicite ou qu'il peut causer un préjudice aux utilisateurs de l'Application ou à Ma Micro.

**Engagement d'indemnisation.** Le Client dégage de toute responsabilité Ma Micro (et ses actionnaires, administrateurs et employés) à l'égard de toute réclamation provenant de tiers, relativement à l'utilisation par le Client de l'Application et de la Sous-licence. Cet engagement d'indemnisation couvre tous les frais, dépenses, intérêts, honoraires judiciaires et extrajudiciaires, que Ma Micro aura ou pourra encourir en raison de toute responsabilité, dommage et/ou perte subie ou encourue par celle-ci du fait notamment (i) de toute violation de tout droit de Propriété intellectuelle appartenant à un tiers et/ou (iii) d'un manque par le Client aux engagements, représentations et garanties énoncés aux présentes. Le présent engagement d'indemnisation subsistera nonobstant son retrait de l'Application ou la suppression de son compte, pour une durée indéfinie.

**Limitation.** Le Client reconnaît qu'il est de son entière responsabilité de faire un usage approprié de l'Application et dégage en conséquence Ma Micro, ses employés, partenaires, tiers fournisseurs, mandataires et sous-traitants de toute responsabilité et dommage quelconques en lien avec l'Application. Nonobstant ce qui précède, sauf en cas de négligence grossière ou de faute intentionnelle de Ma Micro, celui-ci ne supporte aucune responsabilité à quelque titre que ce soit pour tout dommage découlant d'un défaut, d'un manquement, d'un délai pour quelque raison que ce soit, d'une interruption, d'une faute, d'une inexécution, erreur ou omission commise par toute autre personne ou pour tout autre cause. Le Client reconnaît et accepte que dans l'éventualité où la responsabilité de Ma Micro devait être engagée, la responsabilité totale maximale de celui-ci correspondra au montant le moins élevé (a) des dommages réellement subis par le Client; ou (b) du montant total payé par le Client à ce moment aux termes des présentes. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la défaillance de l'Application peut entraîner une perte irrécupérable des données. Ma Micro n'effectue pas de sauvegarde ni n'implémente de configurations tolérantes aux défaillances pour le compte du Client. Le Client est le seul responsable des sauvegardes et configurations tolérantes aux défaillances. De plus, Ma Micro n'offre aucune garantie contre les risques de détournement, d'intrusion, de contamination ou de piratage informatique et il ne pourra être tenu responsable pour quelques dommages ou perte que cela pourrait occasionner au Client. Le Client reconnaît que l'Application peut subir des pannes occasionnelles et certaines erreurs de programmation peuvent être provoquées par des mises à jour ou par des événements indépendants de la volonté de Ma Micro. Dans une telle éventualité, Ma Micro ne pourra être tenue responsable des dommages occasionnés par l'incapacité à utiliser l'Application ou de l'indisponibilité de cette dernière.

**Information concernant le Client.** Ma Micro pourra procéder, dans les 30 jours de la fin de la résiliation des présentes, sans avis, à la destruction de toutes les données, tous les renseignements, documents, coordonnées et autres informations personnels et/ou identitaires inscrits dans l'Application et ce, sans que celui-ci n'ait à accorder au Client la possibilité d'en extraire les données.

**Résiliation.** Sous réserve des termes et conditions spécifiques qui peuvent s'appliquer, le Client peut en tout temps supprimer son compte et se retirer de l'Application, sans justification. Ma Micro peut également, sans justification, retirer l'accès à l'Application au Client. Dans un tel cas, la responsabilité de Ma Micro ne peut être engagée à quelque titre que ce soit. Malgré toute résiliation, les engagements d'indemnisation demeureront en vigueur.

**Portée et solidarité.** Les présents termes et conditions générales lient les parties de même que leurs représentants. Si le Client est une personne morale ou une société de personnes, les administrateurs ou les associés, selon le cas, sont liés et se portent solidairement garant avec le Client, du respect de tous les engagements et obligations découlant des présentes. Dans une telle éventualité, les administrateurs ou les associés, selon le cas, renoncent au bénéfice de discussion et de division. Le Client s'engage à mettre ses administrateurs ou associés, selon le cas, en possession des présents termes et conditions afin que ceux-ci soient informés de la portée de leurs obligations.

**Relations entre les parties.** Les parties sont des parties indépendantes et entendent maintenir ce statut. Les présents termes et conditions générales ne créent pas et ne doit pas s'interpréter de manière à créer une relation de mandat, de société de personnes ou d'emploi entre les parties.

**Modifications.** Ma Micro peut, à l'occasion et à sa seule discrétion, mettre à jour, amender, modifier ou compléter les présents termes et conditions générales. De telles modifications seront communiquées par le biais de l'Application. Si le Client continue d'utiliser l'Application, il sera réputé avoir consenti à de telles modifications.

**Consentement aux communications et aux avis par voie électronique.** Le Client consent à la transmission par voie électronique de toutes les communications et de tous les avis de Ma Micro.

**Cession.** Les droits et obligations issus des présentes ne peuvent être cédés par le Client à une autre personne sans le consentement écrit préalable de Ma Micro, lequel consentement ne pourra être refusé sans motif raisonnable. Nonobstant ce qui précède, Ma Micro peut, moyennant un préavis à cet effet au Client, céder tous ses droits et obligations dans les présentes à toute personne, sujet toutefois à ce que la partie cédante demeure responsable envers le Client de l'exécution complète de ses obligations.

**Résolution de différends.** Lorsqu'il survient un différend se rapportant à l'interprétation ou l'exécution des présents termes et conditions générales, les parties doivent se rencontrer et négocier de bonne foi dans le but de résoudre ce conflit.

**Lois applicables.** Les présents termes et conditions générales sont régis et interprétés conformément aux lois en vigueur dans la province de Québec et aux lois fédérales du Canada qui s'y appliquent.

**Élection de for.** Tout recours découlant des présentes relève de la compétence des tribunaux du Québec siégeant dans le district judiciaire de Saint-François, à l'exclusion de tout autre district judiciaire qui peut avoir juridiction sur un tel recours selon les prescriptions de la loi.